



PRÉFET DU FINISTÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 6 mai 2022

Mise en place d'un plan de lutte contre les attaques de chiens errants dans le secteur de Dinéault, Plomodiern et Saint-Nic

Face à la multiplication des attaques de chiens errants et afin de lutter contre le phénomène constaté dans ce secteur, la sous-préfète de Châteaulin a réuni, jeudi 5 mai 2022, l'ensemble des services de l'État concernés autour des maires des communes touchées.

Ensemble, ils ont convenu d'un plan d'action visant à identifier les chiens errants, leurs éventuels propriétaires et à mettre fin aux divagations.

Pour ce faire, les maires vont prendre des mesures de police administrative visant à interdire la divagation des chiens, permettre leur capture et leur mise en fourrière, voire de procéder à la neutralisation de chiens errants dangereux en cas d'attaque ou de danger grave pour les personnes ou d'autres animaux.

Ces mesures, qui seront mises en œuvre en lien avec la gendarmerie départementale et l'Office français de la biodiversité, feront l'objet d'un suivi régulier.

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 98 76 29 51 / 02 98 76 29 66

Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr